

Investir dans la jeunesse, garantir une transformation durable des systèmes alimentaires. Perspectives pour les pays de la Méditerranée

Yannick Fiedler, Tony Nsanganira

Pour lutter efficacement contre trois défis majeurs de la région méditerranéenne, des stratégies de promotion d'investissements agricoles ciblées

La résorption du chômage des jeunes, la stimulation d'une croissance économique équitable, et la transformation rurale durable et inclusive constituent trois défis imbriqués pour de nombreux pays de la Méditerranée dans leur quête de réaliser les Objectifs de développement durable.

Dans les pays membres du CIHEAM¹, seulement trois pays – la France, le Liban, et le Portugal – affichent des taux de chômage des jeunes en deçà des 20 pour cent, et uniquement Malte un taux en deçà des 10 pour cent². De nombreux autres pays affichent des taux frôlant ou dépassant les 30 pour cent. Ce phénomène a de multiples visages : d'une part, un visage « féminin », notamment en Algérie et en Egypte, où l'écart des taux de chômage entre jeunes hommes et femmes est de 18,5 et 35 points respectivement. D'autre part, un visage « diplômé », car dans certains pays (Égypte, Liban, Tunisie, Turquie) une corrélation positive entre le niveau d'éducation et le chômage peut

être observée, alors que l'inverse est vrai pour les pays de la rive Nord-Ouest³. Bien que nous ne disposions pas

encore de données pour tous les pays de la région pour l'année 2020, il est à craindre que la crise sanitaire Covid-19 ait davantage réduit l'accès des jeunes au travail et a creusé les inégalités intergénérationnelles, notamment en Afrique du Nord⁴, et qu'elle a, par ailleurs, touché de manière démesurée les travailleurs informels ainsi que les micro et petites entreprises⁵, dont beaucoup sont gérées par les jeunes.

Des disparités territoriales⁶ importantes sont par ailleurs observées dans de nombreux pays. Ainsi, le Maroc qui œuvre depuis de nombreuses années en faveur d'une réduction des inégalités territoriales, constate qu'une grande partie de sa croissance économique est générée dans seulement cinq des douze régions, toutes situées

¹ Albanie, Algérie, Egypte, France, Grèce, Italie, Liban, Malte, Maroc, Portugal, Espagne, Tunisie et Turquie

² Base de données de l'Organisation internationale du travail (OIT) pour l'année 2019.

³ Base de données de l'OIT pour l'année 2019 (sauf pour la Tunisie, données de 2017 ; données pour l'Algérie et l'Albanie non disponibles). A titre d'exemple, le taux de chômage en Tunisie pour les jeunes non-diplômés est estimé à 15,3% alors que celui des diplômés de l'enseignement supérieur atteint 63,9%.

⁴ Bureau international du travail. World Employment and Social Outlook: Trends 2021. Genève, OIT. Pour la Tunisie, l'INS confirme ainsi une hausse du chômage des

jeunes, qui dépasse désormais les 40 pour cent. Voir : INS. 2021. Indicateurs de l'emploi et du chômage du premier trimestre 2021. http://ins.tn/sites/default/files/publication/pdf/Note_EN_PE_2021T1.pdf

⁵ Bureau international du travail. Op.cit.

⁶ Cet article ne vise pas à expliquer en détail les raisons des disparités territoriales. Pour une discussion des différentes variables explicatives, cf. : ROYER, Jean-François Royer. 2008. Disparités territoriales : effets et causes des comportements des agents. Économie et statistique N° 415-416, pp. 3-16.

dans les zones littorales septentrionales et pourvues de pôles urbains attractifs⁷. Un constat similaire peut être fait en Algérie ou en Tunisie⁸. En Italie, les régions septentrionales, urbaines et industrialisées, comptent parmi les plus productives et prospères de l'Europe, alors que les revenus disponibles par tête dans le Mezzogiorno sont plus de 25 pour cent plus faibles⁹.

Ce phénomène est souvent dû à la persistance d'une agriculture rurale à petite échelle peu rentable, voire de subsistance, couplé à d'autres facteurs aggravants dont nous retenons notamment :

(i) la persistance de pratiques agricoles non durables qui n'ont pas seulement un effet néfaste sur la société et l'environnement, mais rendent les exploitations également très vulnérables face aux changements climatiques et la raréfaction des ressources naturelles¹⁰ ; (ii) un manque d'alternatives d'emploi et de politiques publiques favorisant une augmentation de la production agricole à travers des mesures ciblant surtout les grandes entreprises ; (iii) et la migration de nombreux jeunes vers les centres urbains à la recherche d'un avenir meilleur^{11,12} qui prive davantage les zones rurales de ses forces vitales à

même de redynamiser les territoires et de garantir une sécurité alimentaire aux générations futures d'une zone sensiblement touchée par la raréfaction de ressources. En conclusion, les évolutions du marché du travail (chômage et sous-emploi des jeunes) et de l'environnement (changement climatique et dégradation des ressources naturelles), couplées à un manque d'investissement public et privé, contribuent à perpétuer le cercle vicieux de la pauvreté rurale.

Ainsi, force est de constater que la jeunesse doit être la solution pour l'agriculture et le développement territorial, alors que l'agriculture et les territoires ruraux n'offrent que trop peu de solutions à la jeunesse. Les jeunes désireux de créer de la richesse et d'investir dans les filières agricoles se heurtent encore trop souvent à de nombreux obstacles, malgré les efforts conséquents, novateurs et louables entrepris par les gouvernements ces dernières années. Il suffit ici de citer les principaux défis suivants : l'accès au financement, trop souvent limité à l'autofinancement et aux circuits informels¹³ ; l'accès limité à des formations et programmes d'accompagnement adéquats et abordables ; l'accès au foncier et l'accès aux informations relatives aux opportunités d'investissement,

⁷ Royaume du Maroc, Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville. 2018. Une analyse des dynamiques spatio-temporelles du développement au Maroc (1999-2014) : Rapport de synthèse. <http://www.muat.gov.ma/sites/default/files/Documentation/1.pdf>

⁸ FAO et INRAT, 2020. Dynamique de l'investissement dans le système agricole tunisien et perspectives de développement des investissements par et pour les jeunes. Rome. <https://doi.org/10.4060/cbo563fr> ; BESSAOUD, O., & SOUIDI, Z. 2011. Valorisation des espaces ruraux en Algérie : Une nouvelle stratégie participative. *Revue méditerranéenne d'économie agricole et environnement*, 10(1), 17-24.

⁹ ISTAT. 2020. Conti economici territoriali, anni 2017-2019.

¹⁰ Rappelons ici qu'au niveau mondial, l'agriculture est responsable d'environ un quart de toutes les émissions anthropiques de gaz à effet de serre, tandis que le changement climatique lui-même pèse rapidement et lourdement sur le secteur.

¹¹ DEOTTI, Laura et ESTRUCH, Elisenda. 2014. Addressing rural youth migration at its root causes: A conceptual framework. Rome, FAO; FAO. 2015. Small-scale agriculture for inclusive development in the Near East and North Africa.

¹² Une collecte et analyse des données plus poussée serait nécessaire pour comprendre si cette tendance s'est inversée, ne fût-ce que temporairement, suite aux confinements imposés dans le cadre de la crise sanitaire Covid-19.

¹³ FAO et INRAT, 2020. Op.cit. ; BOUICHOU, El Houssain. 2021. L'entrepreneuriat des jeunes ruraux : motivations et obstacles : Cas du Maroc. Présentation faite lors de l'événement « Agribusiness incubators and SMEs in North Africa » de la FAO, de l'UA et de l'Agripreneurship Alliance (avril 2021) ; voir également : Ouertani, E., ELLOUMI, M., FIEDLER, Y., YANGUI, A., BEN SAAD, A. 2021. Note d'orientation n° 2: Des services financiers et des incitations à l'investissement plus accessibles pour les jeunes agri-entrepreneurs. Rome, FAO.

<https://www.fao.org/documents/card/fr/c/cb5963fr>

souffrant d'un caractère parfois incomplet ou contradictoire¹⁴.

Il est urgent de concevoir et mettre en œuvre des stratégies de promotion des investissements responsables efficaces, inclusives et ciblant les jeunes.

Afin de redonner une perspective aux jeunes souhaitant (s') investir dans l'agriculture et l'agroalimentaire, des politiques, stratégies et programmes d'appui à l'investissement dans les filières agricoles les ciblant jeunes s'imposent. Cela inclut la mise en place d'incitations spécifiques pour stimuler et pérenniser les investissements des jeunes¹⁵. Ces incitations devraient permettre de renforcer l'attractivité de secteurs agricoles et agro-alimentaires ; cibler les jeunes ayant le potentiel de contribuer à une transformation durable des systèmes alimentaires et de créer de la valeur ajoutée dans les filières ; œuvrer en faveur d'une croissance inclusive sur le plan social et géographique ; dynamiser les filières à haut potentiel, promouvoir la valeur ajoutée et des produits de qualité contribuant à renforcer la nutrition et le bien-être ; sans oublier de soutenir la transition vers une « économie verte » qui devrait entraîner une augmentation de 52 à 59 % de l'emploi dans le secteur primaire et une augmentation de 20 % du produit intérieur brut mondial d'ici 2050¹⁶.

Les ressources à disposition étant limitées, surtout dans le contexte de crise sanitaire actuel, il convient dans un premier temps de s'interroger sur les besoins des jeunes auxquels il faut

répondre et de planifier de manière stratégique des interventions concertées conçues avec et pour les jeunes. La FAO a mis à disposition une série d'outils permettant de planifier et mettre en œuvre ces stratégies. Cet article présente ces outils dans la section II, fournit des recommandations à l'intention des responsables politiques principalement issues du déploiement de ces outils dans la section III, et termine avec une conclusion discutant les perspectives de la FAO en ce domaine.

I. Des outils pour planifier et mettre en œuvre des stratégies de promotion d'investissement responsable des jeunes dans les filières agricoles

Boîte à outils de « planification stratégique »

Afin de faciliter la planification stratégique au niveau national, la FAO a développé une boîte à outils « Stimuler et pérenniser les investissements des jeunes agri-entrepreneurs »¹⁷. Celle-ci comprend un outil d'analyse rapide des capacités (R-CAT) ; et un outil de planification stratégique, développés avec le généreux soutien de l'Office fédéral suisse pour l'agriculture. Ces outils sont alignés avec les Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA-IRA).

Le R-CAT a été développé afin de guider des analyses de capacités dans le cadre d'ateliers

¹⁴ YANGUI, A., FIEDLER, Y., ELLOUMI, M., OUERTANI, E. et BEN SAAD, A. 2021. Note d'orientation n°3: Des informations disponibles et accessibles pour un environnement favorable à l'investissement responsable des jeunes dans le secteur agricole et les systèmes agroalimentaires. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/cb6972fr>

¹⁵ BULMAN, Anna, CORDES, Kaitlin Y., MEHRANVAR, Ladan, MERRILL, Ella et FIEDLER, Yannick. 2021. Guide sur les incitations à l'investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires. Rome, FAO et le Centre Columbia sur l'investissement durable.

¹⁶ FAO. 2012. Green Jobs for a Revitalized Food and Agriculture Sector. https://www.fao.org/fileadmin/user_upload/sustainable_lity/pdf/FAO_green_jobs_paper_March_31.pdf

¹⁷ Cette partie reprend les informations élaborées dans EISELEN, Barbara et FIEDLER, Yannick. 2020. Stimuler et pérenniser les investissements des jeunes agri-entrepreneurs - Outil de planification stratégique. Rome, FAO et HAFL. <https://doi.org/10.4060/cb1367fr>

multi-acteurs d'environ trois jours qui réunissent des représentants des organisations des jeunes, du gouvernement et des institutions d'appui. Les objectifs principaux du R-CAT sont la sensibilisation des acteurs ; l'identification des problématiques primordiales à l'échelle nationale qui entravent les investissements par les jeunes ainsi que la proposition de changements nécessaires et la création d'un espace de dialogue multi-acteurs.

L'outil est structuré en quatre grandes sections traitant respectivement :

1. De la participation des jeunes dans les cadres institutionnels ;
2. Des cadres politiques et législatifs existants ;
3. Des services d'appui aux jeunes agri-entrepreneurs et des capacités des organisations des jeunes ;
4. Des programmes d'éducation et de formation permettant aux jeunes d'acquérir les compétences nécessaires.

A ce jour, le R-CAT a été utilisé dans des ateliers avec dix pays africains et quatre pays de l'Asie du Sud-Est¹⁸ et, d'une manière adaptée, au Liberia.

L'Outil de planification stratégique a été développé par la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires de la haute école spécialisée bernoise (BFH-HAFL) en collaboration avec la FAO entre 2019 et 2020 suivant les recommandations du Comité national suisse de la FAO (CNS-FAO). Cet outil appuie une analyse approfondie des conditions-cadre relatives à l'investissement par les jeunes, ainsi qu'une appropriation des résultats par les

preneurs de décisions par la mise en route d'un processus participatif. Le processus de planification stratégique se déroule en quatre étapes : Dans un premier temps, l'outil permet d'identifier des priorités d'intervention relatives aux filières agro-alimentaires prometteuses ; aux régions-cibles ainsi qu'aux catégories de jeunes ayant à la fois le potentiel de devenir des agri-entrepreneurs à succès et ayant le plus besoin d'appui. Ensuite, l'outil fournit des recommandations pour une analyse de la situation actuelle des conditions-cadre, services existants, et des dynamiques organisationnelles permettant aux jeunes agri-entrepreneurs de réaliser des investissements responsables et durables dans l'agriculture et les systèmes alimentaires. Cette analyse est par la suite validée dans le cadre d'ateliers multipartites et sert à élaborer une vision commune de la situation souhaitée pour les jeunes agri-entrepreneurs investissant dans les filières agro-alimentaires. Cette vision est, à son tour, entérinée dans le cadre d'un événement multipartite. L'Outil de planification stratégique a été déployé en Tunisie et, d'une manière adaptée, au Sénégal.

Les impacts des processus de planification utilisant ces outils sont multiples. Bien évidemment, ils génèrent des recommandations pratiques et réalisables sur le plan technique, avec des indications claires quant aux acteurs censés assurer la prise en charge. Ils peuvent servir de base pour des projets et programmes d'appui, ou des réformes politiques. Ainsi, en Tunisie ce processus a débouché sur une feuille de route avec plus de vingt-cinq recommandations¹⁹ dont des pistes de réalisation concrètes sont actuellement élaborées par un Pôle de réflexion sur l'investissement des jeunes agri-

¹⁸ En Afrique : Afrique du Sud, Côte d'Ivoire, Guinée Conakry, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Ouganda et Sénégal. En Asie du Sud-Est : Cambodge, République démocratique populaire lao, Myanmar, Philippines, Thaïlande et Viet Nam.

¹⁹ Voir par exemple le résumé des recommandations tunisiennes : ELLOUMI, Mohamed, FIEDLER, Yannick,

BEN SAAD, Abdallah, OUERTANI, Emna, YANGUI, Ahmed, LABIDI, Arbia. 2020. Pour un environnement institutionnel et financier favorable à l'investissement par les jeunes dans l'agriculture et les systèmes alimentaires en Tunisie. Rome, FAO. <http://www.fao.org/documents/card/en/c/cbo884fr>

entrepreneurs (PRIJA) spécifiquement dédié à cette question et géré par l'Institut national de la recherche agronomique de Tunisie (INRAT). Certaines de ces solutions sont également pilotées par l'Agence de promotion des investissements agricoles (APIA), en partenariat avec la FAO, dans le cadre du Pôle Agri-Accélérateur, avec des jeunes bénéficiaires. La feuille de route a par ailleurs également inspiré l'élaboration de la composante pays du programme Opportunités pour les Jeunes en Afrique (OYA en sigles en anglais)²⁰, initiative phare de la FAO et de l'ONUDI en la matière. Au niveau des pays, le programme OYA est actuellement piloté au Cabo Verde, au Ghana, au Kenya, en RDC, en Tunisie et en Zambie.

Au-delà de la mise en place d'une feuille de route validée par le plus grand nombre, ces processus ont également d'autres impacts, moins évidents, qu'il convient de souligner : d'une part, ils rapprochent les jeunes des centres de prise de décision. Ainsi, une jeune participante sénégalaise avait loué cette démarche parce qu'habituellement, on « parle beaucoup de projets et de subventions pour les jeunes » mais que ce sont toujours « des projets pour les jeunes, et pas par les jeunes »²¹. Ainsi au Sénégal, suite à la planification ayant soulevé un manque de coordination entre organisations de jeunes, la FAO a appuyé ces organisations à formuler leurs besoins et à s'organiser dans une fédération qui s'est constituée sous le nom « Confédération des réseaux des jeunes agri-entrepreneurs du Sénégal » fin 2020 afin de pérenniser l'implication des jeunes dans les processus de définition des programmes les concernant. D'autre part, ces processus peuvent rapprocher les acteurs et favoriser une action concertée. La collaboration institutionnalisée entre l'INRAT et l'APIA sur la thématique de l'investissement des jeunes en Tunisie en est un exemple.

Bien évidemment, le déploiement de ces outils nécessite certaines conditions favorables, telles qu'une conscience publique relative à l'importance du sujet, une volonté politique et un certain degré d'organisation des jeunes. En effet, dans certains pays, il n'existe pas d'organisations fédérant les jeunes dans l'agriculture ou de nombreuses organisations opérant à très petite échelle, et se pose ainsi la question de la représentativité afin que les producteurs de demain fournissent leurs idées et avis dans le cadre des processus de planification. Lorsqu'il existe une multitude d'organisations opérant à petite échelle, il peut s'avérer nécessaire de mener des enquêtes sur le terrain en utilisant l'outil, tel que cela a été fait au Liberia.

Guide d'investissement pour les jeunes dans les systèmes agroalimentaires en Afrique

Il convient, bien évidemment, de penser dès la planification aux étapes suivantes (mise en œuvre et évaluation de programmes). La FAO, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine (CUA), a élaboré en 2020 un Guide d'investissement pour les jeunes dans les systèmes agroalimentaires en Afrique (en cours de validation et d'adoption par la CUA d'ici octobre 2021), qui vise à accélérer les investissements pour et par les jeunes, en prenant en compte la diversité de leurs contraintes, besoins et aspirations. Ce Guide devrait renforcer la perception des jeunes non seulement comme un groupe vulnérable, mais comme un partenaire de développement, un conseiller et un innovateur. Le Guide fournit des conseils pratiques, des exemples et des étapes concrètes pour élaborer des programmes et des interventions d'investissement axés sur les jeunes et adaptés aux jeunes. Il ne vise pas à être normatif avec une solution universelle, mais plutôt à informer et à fournir des conseils sur la préconception, la conception, la mise en œuvre, le suivi et

²⁰ www.oyaprogramme.org

²¹ *Témoignage de Sokhna Aminata Diarra dans la vidéo « Favoriser les investissements responsables des jeunes*

agri-entrepreneurs » (FAO, 2019).
<https://www.youtube.com/watch?v=er7rgs3CSVs>

l'évaluation des programmes d'investissement liés à l'agriculture et à l'agro-industrie. Le Guide se réfère à la boîte à outils de planification stratégique pour tous les aspects relatifs à la préconception.



Crédits : @FAO/Luis Tato

II. Onze recommandations pour des investissements responsables dans une jeunesse qui contribue à la transformation durable des systèmes alimentaires

Sur la base des analyses et processus de planification menés au niveau des pays²² et d'autres activités, telles que la Conférence continentale sur l'emploi des jeunes dans l'agriculture de 2018²³, la Conférence

²² Cette section a été développée en partie sur la base du rapport de synthèse des analyses : FIEDLER, Yannick. 2020. *Stimuler et pérenniser les investissements des jeunes dans l'agriculture et les systèmes alimentaires - Recommandations politiques basées sur les enseignements tirés de onze pays africains*. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/cb1124fr>

²³ La conférence a été organisée par la FAO en collaboration avec la Commission de l'Union africaine (CUA) et le gouvernement du Rwanda, et en partenariat avec d'autres organisations, août 2018 au Rwanda.

²⁴ La Conférence internationale sur l'importance d'augmenter les investissements responsables dans

internationale sur les investissements responsables dans l'agriculture et les Objectifs de développement durable de 2019²⁴, et, de manière plus générale, le travail de la FAO en la matière, il est possible de dégager des recommandations relatives à la stimulation et à la pérennisation des investissements des jeunes, et renforcer leur participation aux prises de décision. Dans la section qui suit, nous présentons onze recommandations qui – il convient de le souligner – ont été conçues ensemble avec des jeunes engagés dans les secteurs agricoles et agroalimentaires.

1. Engager les jeunes dans les processus politiques, de la conception à la réalisation

Les jeunes doivent être considérés comme des acteurs à part entière, les mieux placés pour connaître leurs propres forces, besoins et contraintes. Il convient de noter que la première priorité de la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse est «Engagement, participation et sensibilisation – Faire entendre la voix des jeunes pour un monde pacifique, juste et viable»²⁵. Cela nécessite souvent, dans un premier temps, de renforcer les capacités organisationnelles et techniques des jeunes. Les membres du Conseil national sénégalais de la jeunesse ont ainsi souligné que « les jeunes doivent rester unis pour que nos voix soient entendues. Nous devons tirer parti de nos atouts pour transformer l'agriculture »²⁶. Dans un deuxième temps, il incombe aux responsables politiques de mettre en place des

l'agriculture pour réaliser les Objectifs de développement durable à l'horizon 2030 a été organisée par la FAO en 2019 en Tunisie.

²⁵ Nations Unies. 2018. Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse. https://www.un.org/youthenvoy/wp-content/uploads/2014/09/UN-Youth-Strategy_French.pdf

²⁶ FAO. 2020. La FAO et Rikolto accompagnent les jeunes entrepreneurs du secteur agroalimentaire au Sénégal. <http://www.fao.org/in-action/responsible-agricultural-investments/news/detail/fr/c/1312309/>

plateformes de dialogue multipartites inclusives et de communiquer leur existence en utilisant les canaux préférés des jeunes. Les outils mentionnés dans la section précédente peuvent servir de référentiel pour préparer une telle démarche de consultation inclusive.

2. Renforcer l'attractivité des secteurs agricoles et agroalimentaires à travers des campagnes de communication et la documentation de programmes et projets réussis par et pour les jeunes

Les jeunes agri-entrepreneurs le répètent sans cesse : les opportunités dans les secteurs agricoles et agroalimentaires existent, mais ceux-ci pâtissent de leur mauvaise réputation auprès des jeunes. Afin de pallier ce problème, il faut mettre en place des stratégies de communication efficaces et ciblées en mettant les jeunes eux-mêmes au centre de la réflexion et de l'action. Cela implique, d'une part, la sélection et la communication de cas d'investissement réussis, tels que la FAO l'a fait en Ouganda à travers l'initiative « Les jeunes inspirent les jeunes dans l'agriculture »²⁷ ou encore dans le cadre du Pôle Agri-Accélérateur en Tunisie. D'autre part, les stratégies de communication doivent être conçues en impliquant de très près les jeunes dès les premières réflexions.

3. Renforcer l'accès aux services financiers à travers des incitations

²⁷ FAO. 2020. Youth Inspiring Youth in Agriculture in Uganda - Launch of phase two of the Youth Champions Initiative. <http://www.fao.org/rural-employment/resources/detail/fr/c/1314154/>

²⁸ L'OCDE définit le financement mixte comme « l'utilisation stratégique du financement à l'appui du développement permettant de mobiliser des financements additionnels en vue de la réalisation des ODD dans les pays en développement ». OCDE. 2019. Perspectives mondiales du financement du développement durable 2019 : L'heure est venue de relever le défi. Paris, OCDE.

²⁹ Une expérience pilote en ce sens a été entreprise en Tunisie conjointement par la FAO, l'Agence de promotion

ciblées et des partenariats public-privé

Les incitations ciblées sont essentielles pour permettre aux jeunes d'investir dans l'agriculture et les systèmes alimentaires. Dans un contexte de marchés de capitaux imparfaits, la mise à disposition d'incitations financières tant aux jeunes agri-entrepreneurs (prêts directs et subventions) qu'aux institutions financières (à travers, entre autres instruments, des fonds de garantie) est indispensable dans de nombreux pays. Ces incitations peuvent être octroyées par le secteur public ou découler d'un partenariat public-privé utilisant des approches innovantes, tels que le « financement mixte »²⁸. Il est crucial de veiller à ce que ces incitations correspondent aux besoins réels des jeunes, que leur octroi repose sur des critères de ciblage clairs, qu'elles complètent au mieux l'écosystème existant, qu'elles promeuvent des projets et pratiques d'investissement « responsable »²⁹, et que leur performance soit régulièrement évaluée.

4. Renforcer l'accès au foncier à travers des mécanismes de marché et de redistribution

L'accès au foncier demeure l'un des principaux défis pour les jeunes souhaitant investir dans l'agriculture et nécessite des interventions durables³⁰. Ainsi, l'accès au foncier peut être facilité à travers des mécanismes de marché. En Tunisie, les prêts fonciers sont un instrument

des investissements agricoles et l'Institut national de la recherche agronomique de Tunisie dans le cadre du Pôle Agri-Accélérateur : <http://www.apia.com.tn/pole-agri-accelerateur.html>

³⁰ Voir également Comité technique foncier et développement. 2020. La question de l'accès des jeunes à la terre: Éléments pour mieux concevoir et suivre les interventions et les politiques de développement rural dans la durée. http://www.foncier-developpement.fr/wpcontent/uploads/2020_CTFD_Lac%3%A8s-des-jeunes-%3%A0-la-terre-VF-online.pdf

spécifique du code des investissements tunisien et sont accessibles à tous les jeunes de moins de 40 ans diplômés d'université (en agriculture et domaines techniques connexes) ou titulaires d'un certificat de compétence professionnelle. Le volume total de chaque prêt peut atteindre 250.000 DT (environ 85.000 USD), avec un taux d'intérêt de 3 pour cent, un délai de grâce de 7 ans et une exigence d'autofinancement de 5 pour cent pour l'acquisition de terrains et de 10 pour cent pour le développement foncier (y compris l'électrification). L'accès au foncier peut également être facilité à travers des politiques de redistribution. Par exemple, la loi malienne sur le régime foncier réserve au moins 15 pour cent de toutes les terres défrichées par le gouvernement aux jeunes et aux groupes de femmes. Cependant, il faut associer la distribution des terres à des mécanismes de soutien supplémentaires (vulgarisation, formations commerciales et entrepreneuriales, etc.) afin d'éviter un échec de programmes d'un point de vue économique.

5. Promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes à travers l'accès favorisé aux marchés publics

Les États peuvent également inciter l'investissement des jeunes agri-entrepreneurs à travers des réglementations spécifiques pour la passation des marchés publics. Ainsi, certains pays – à l'instar du Kenya ou de la province Gauteng en Afrique du Sud – réservent des quotas aux jeunes pour leurs appels d'offres³¹. Pour l'agriculture, de tels mécanismes pourraient être envisageables pour les appels d'offres des cantines scolaires, universitaires et gouvernementales, ou encore pour les services de restauration événementiels.

³¹ Afrique renouveau. 2017. Les marchés publics s'ouvrent aux jeunes. <https://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/C3%A9dition-sp%C3%A9ciale-sur-la-jeunesse-2017/les-march%C3%A9s-publics-s%E2%80%99ouvrent-aux-jeunes>

6. Fournir des services d'accompagnement intégrés et de qualité

Les jeunes ont besoin d'un accompagnement intégré et de qualité pour réussir leurs projets d'investissement, qui varie selon l'origine et le statut des jeunes. Pour les jeunes les plus vulnérables, l'approche de la FAO des « Ecoles pratiques d'agriculture et d'apprentissage de vie pour les jeunes »³² peut constituer un modèle, car elle appuie le développement des compétences agricoles et entrepreneuriales à travers des jardins-écoles pilotes³³. Pour les agri-entrepreneurs disposant d'une éducation secondaire, voire tertiaire, le modèle des pépinières d'entreprises agricoles peut être utile. En Tunisie, ces pépinières d'entreprises agricoles sont gérées par l'Agence de promotion des investissements agricoles (APIA), souvent en collaboration avec des universités. Ces pépinières proposent des espaces de bureaux, des parcelles pilotes expérimentales, des formations et un encadrement passant de la création du plan d'affaires et du « pitch » à la recherche de financement et de marchés.

7. Renforcer l'accès à l'information

Beaucoup de jeunes nous ont fait part de leurs difficultés quant à l'accès aux informations relatives aux incitations gouvernementales, programmes d'appui mis en place par les bailleurs et ONG, opportunités de marché ou d'obtention d'un crédit. Quatre interventions possibles pour pallier ce problème sont : la simplification et la standardisation du langage ; le développement d'un guide pratique pour le jeune investisseur expliquant les démarches à effectuer et les incitations disponibles ; la concertation entre parties prenantes pour la mise en place d'un «

³² <http://www.fao.org/3/ca8210fr/CA8210FR.pdf>

³³ <http://www.fao.org/africa/news/detail-news/en/c/1251049/>

guichet unique » facilitant l'accès aux informations et au dépôt de dossiers ; et, enfin, l'exploitation des opportunités offertes par les technologies d'information et de communication (TIC)³⁴.

7. Adopter une approche intégrée facilitant l'accès au foncier, aux crédits et à l'information

Une écrasante majorité de responsables politiques, de jeunes agri-entrepreneurs et de fonctionnaires des institutions de finance ont exprimé le besoin d'adopter une approche holistique facilitant l'accès au foncier, aux crédits et à l'information. En effet, des projets d'investissement de jeunes entrepreneurs solidement accompagnés risquent de ne jamais se concrétiser faute de facteurs de production. Inversement, un jeune qui a eu accès à un lot de terre ne saura probablement pas le valoriser sans avoir reçu les formations nécessaires ou de connaître les marchés potentiels. En Italie l'Institut de services pour le marché agricole et alimentaire (Istituto di Servizi per il Mercato Agricolo Alimentare - ISMEA) fournit ce type d'appui holistique³⁵. L'ISMEA permet aux jeunes d'accéder au foncier à travers un crédit-bail de trente ans, couplé à la réalisation d'une étude de prospection de marchés, l'accès aux assurances et aux crédits privés à travers un fonds de garantie.

³⁴ YANGUI, A., FIEDLER, Y., ELLOUMI, M., OUERTANI, E. et BEN SAAD, A. 2021. *Note d'orientation n°3: Des informations disponibles et accessibles pour un environnement favorable à l'investissement responsable des jeunes dans le secteur agricole et les systèmes agroalimentaires.* Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/cb6972fr>

³⁵ Les informations relatives à l'ISMEA sont tirées de l'événement virtuel organisé par l'International Land Coalition et la FAO autour de la thématique de l'accès des jeunes aux terres à travers des mécanismes de marché du 10 mars 2021. <https://learn.landcoalition.org/fr/blogs/youth-access-land-through-market-based-mechanisms/>

8. Favoriser la rente de qualité et promouvoir les produits de terroir

Une approche territoriale permet aux territoires de baser leur développement sur un panier de biens consistant de produits spécifiques et sur la promotion de la qualité territoriale de ces produits, ainsi que sur la rente générée par celle-ci³⁶. Des études démontrent un impact positif significatif des indications géographiques sur les prix de produits et les revenus des producteurs³⁷. Certains pays, à l'instar de la France ou de l'Italie, ont su faire un excellent usage des indications géographiques et de la promotion de « paniers de biens ». A titre d'exemple, sur les 269 indications géographiques de fromage reconnues dans l'Union européenne, la France comptabilise 56, et l'Italie 60³⁸. La promotion de la qualité territoriale répond ainsi au triple défi énoncé au début de cette contribution : réduire le chômage des jeunes en zone rurale ; redynamiser les territoires ; et valoriser les filières.

9. Adopter une démarche tenant compte des besoins et réalités spécifiques au genre et aux différences sociales

Qu'il s'agisse de l'inclusion des jeunes dans les processus décisionnels, des stratégies de communication ou bien de la mise en place d'incitations à l'investissement, il est indispensable de tenir compte des besoins et réalités spécifiques au genre et aux différences

³⁶ ELLOUMI, M., FIEDLER, Y., OUERTANI, E., YANGUI, A., BEN SAAD, A. 2021. *Note d'orientation n° 1: Des institutions et une coordination efficaces pour un environnement institutionnel favorisant l'inclusion des jeunes agri-entrepreneurs.* Rome, FAO. <https://www.fao.org/documents/card/fr/c/cb5966fr>

³⁷ FAO. 2018. *Strengthening sustainable food systems through geographical indications: An analysis of economic impacts.* Rome, FAO. <http://www.fao.org/3/l8737EN/i8737en.pdf>

³⁸ eAmbrosia: le registre des indications géographiques de l'UE. 2021. <https://ec.europa.eu/info/food-farming-fisheries/food-safety-and-quality/certification/quality-labels/geographical-indications-register/>

sociales. Les besoins d'accompagnement entre un diplômé et un jeune rural parfois sans éducation de base sont nécessairement différents. Or, il faut appuyer les deux groupes pour tirer avantage du potentiel des premiers sans marginaliser davantage les seconds. Similairement, dans beaucoup de contextes, une attention particulière doit être accordée aux femmes, trop souvent victimes de discriminations dans les pratiques d'héritages (officielles ou coutumières), l'accès à l'éducation ou encore dans l'espace public.

9. Promouvoir la transition vers une « économie verte »

Les programmes d'Emplois Verts pour les jeunes visent à créer des emplois verts dans les filières les plus prometteuses pour le développement vert dans les secteurs économiques agroalimentaires et ruraux tels que l'énergie, la gestion des déchets et d'autres industries liées aux infrastructures rurales. Ces programmes permettent de renforcer des compétences commerciales et professionnelles transférables des jeunes ; de réduire des effets du changement climatique en abordant les problèmes locaux par le développement d'entreprises vertes et l'emploi ; de développer des systèmes agroalimentaires durables sur le plan environnemental ; et de renforcer les capacités du gouvernement à mieux comprendre, surveiller, aborder et intégrer les stratégies de développement vert dans les politiques publiques.

Conclusions et perspectives de la FAO

Des investissements responsables par et pour les jeunes sont indispensables pour « reconstruire en mieux » dans un contexte post-Covid19, et stimuler une croissance inclusive et durable dans les territoires ruraux. Or, la stimulation et la pérennisation des investissements des jeunes

nécessite une approche holistique et intégrée qui doit être conçue pour les jeunes, avec les jeunes. Les outils développés par la FAO fournissent un appui utile en ce sens, car ils permettent à la fois de générer des recommandations pertinentes sur le plan technique, et de renforcer les dynamiques collaboratrices, inclusives et multipartites. Ceci dit, il convient de contextualiser et d'adapter le contenu et la méthodologie proposés aux contextes spécifiques à chaque pays. Ainsi, comme mentionné précédemment, des enquêtes sur le terrain visant à recueillir les avis des jeunes peuvent s'imposer dans le cas où il n'existe pas d'organisations inclusives à l'échelle nationale.

Il convient de compléter les outils existants pour permettre des analyses plus poussées sur certains sujets, tels qu'une analyse des besoins en financement des différentes catégories de jeunes, ou encore la performance des incitations existantes. Il est également crucial de mettre à disposition des décideurs des guides pratiques sur la promotion de l'investissement des jeunes. Le Guide sur les incitations à l'investissement responsable de la FAO et du Centre Columbia sur l'investissement durable³⁹ est une contribution utile en ce sens. Enfin, des formations sur la thématique devront être menées et systématisées. La FAO a organisé de nombreuses formations, telles que « l'Itinéraire d'apprentissage sur l'emploi et la migration des jeunes ruraux » pour promouvoir l'emploi décent et l'entrepreneuriat des jeunes ruraux en tant qu'alternatives durables à la migration des jeunes et soutenir les initiatives de migrants dans leurs zones de destination, qui sont bien documentées et présentent une expérience à capitaliser⁴⁰. La FAO prépare également un cours en ligne dédié spécifiquement à la question de l'environnement favorable à l'investissement responsable des jeunes, qui sera publié fin 2021.

³⁹ BULMAN, Anna, CORDES, Kaitlin Y., MEHRANVAR, Ladan, MERRILL, Ella et FIEDLER, Yannick. 2021. *Guide sur les incitations à l'investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires*. Rome, FAO et le Centre Columbia sur l'investissement durable.

⁴⁰ FAO et Procasur. 2020. *Stimuler l'emploi des jeunes ruraux comme alternatives et opportunités réussies dans le contexte de la migration en Afrique centrale*, 3-12 novembre 2019, Cameroun. Rapport final - Route d'Apprentissage. Accra.

En outre, il est crucial de piloter et de mettre à échelle des pratiques novatrices promouvant l'investissement responsable des jeunes. En Tunisie, la FAO, l'Agence de promotion des investissements agricoles (APIA) et l'Institut national de la recherche agronomique de Tunisie (INRAT), ont conjointement mis en place un Pôle Agri-Accélérateur qui vise à incuber et soutenir des projets d'investissement responsable, alignés avec les CSA-IRA et contribuant à un développement territorial inclusif, durable et partagé dans le cadre d'un partenariat multipartite reconnu comme « bonne pratique pour la réalisation des Objectifs de développement durable »⁴¹. En Sierra Leone, au Zimbabwe et au Timor-Leste, la FAO favorise la transition vers l'économie verte à travers un programme qui permet aux jeunes ruraux et urbains de renforcer leurs compétences en ce domaine. Les participants identifient un problème local qui pourrait être résolu en utilisant des solutions « vertes » apprises dans le cadre de leur formation et soumettent une proposition de deux ans pour un programme public d'emploi ou de démarrage d'entreprise. Les candidats sélectionnés se voient offrir une opportunité d'emploi ou un financement de démarrage, en partenariat avec le gouvernement local ou le secteur privé.

Enfin, la promotion de l'investissement des jeunes dans l'agriculture et les systèmes alimentaires est un effort collectif nécessitant la mise en place de partenariats et plateformes innovants et inclusifs à l'échelle nationale et internationale, unissant gouvernements, instituts de recherche, institutions financières, organisations internationales et, surtout, les organisations représentant les jeunes agri-entrepreneurs. La FAO peut jouer un rôle important dans la promotion de ces partenariats et plateformes en

tant que rassembleur, facilitateur ou entité experte.

Yannick Fiedler est un fonctionnaire chargé de programmes à la FAO, où il appuie la mise en application des Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires (CSA-IRA). Auteur de plusieurs publications, d'outils et de cours en ligne, il coordonne actuellement l'appui de la FAO pour la réalisation des Principes CSA-IRA dans plusieurs pays d'Afrique du Nord et d'Afrique de l'Ouest avec une importante composante spécifique aux jeunes. Yannick est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris où il a également enseigné les relations internationales.

Tony Nsanganira est actuellement conseiller stratégique à l'institut Tony Blair et a travaillé au bureau régional pour l'Afrique de la FAO de mai 2017 à mai 2021 comme coordonnateur du programme régional sur la promotion de l'emploi pour les jeunes dans le secteur agricole et agro-industriel. A la FAO, Tony a également été promoteur d'importantes initiatives sur l'appui des jeunes agri-entrepreneurs et auteur de quelques publications sur le rôle de la jeunesse dans la transformation des systèmes agro-alimentaires en Afrique. Tony a également occupé plusieurs postes au sein du gouvernement du Rwanda - dont celui de Secrétaire d'Etat à l'Agriculture. Il est agro-économiste, diplômé de l'Université Russe pour l'Amitié des Peuples, à Moscou.

⁴¹<https://sdgs.un.org/partnerships/empowering-young-agri-entrepreneurs-invest-agriculture-and-food-systems>